18 Octobre 1962
BI-MENSUEL
le 1er et le 3e jeudis
4e année — N° 62
6, rue de Siam
B. P. 89 BREST
Tél. 44.49.38
C.C.P. :
Rennes 1132-86
Abonn. d'un an : 8 NF
« de soutien : 20 NF
Etud. et soldats : 5 NF
★
Le n° : 0,40 NF

L'AVENIR de la Bretagne

Organe de défense des intérêts bretons

YA? NANN?

LES BRETONS DEVANT LE REFERENDUM

LA campagne du referendum nous a valu un courrier abondant : paradoxalement peut-être, les lettres en faveur du « oui » ont été plus nombreuses que lors des précédentes consultations populaires, sans doute parce que la coalition des vieux partis affamés suscite un écœurement profond. Mais nous avons reçu davantage de messages en faveur du « non » ou de l'abstention, puisant argument dans le fait que le referendum, quelle qu'en soit l'issue, n'apportera aucun changement à notre situation et ne poussera pas vers les réformes de structure d'inspiration fédérale que nous demandons. D'autres enfin préconisent de voter « nul », c'est-à-dire de surcharger le bulletin ou d'en déposer un de caractère particulier dans l'urne.

En tout état de cause, nous ne pouvons admettre le principe de l'abstention qui est une manifestation d'abandon civique. L'équipe de **L'Avenir** a été unanime sur ce point. Elle ne l'a pas été sur les consignes à donner : avec la minorité, je me suis prononcé pour le « oui » car, entre De Gaulle et le médiocre ramassis des partis jacobins qui a exploité les Bretons pendant tant d'années aucune hésitation ne me semble permise. La majorité s'est prononcée soit pour le « non » soit pour le vote nul.

Directeur de la rédaction de **« L'Avenir »**, je m'incline démocratiquement mais j'ai estimé qu'il était honnête de préciser : d'une part mon sentiment, d'autre part, que l'éditorial qui suit n'a pas été écrit par moi mais par un de nos camarades de la majorité.

YANN POILVET.

L'émigration en Bretagne intérieure (page 2)
L'empire perdu (page 3)

Un cinquième inattendu...

40.000 personnes ont participé au rassemblement laïque de Saint-Brieuc et on y a noté avec plaisir la présence d'éléments typiquement bretons. Ce qui l'était moins, c'était le cinquième département de ce rassemblement : le Calvados ! On aurait assurément préféré y voir représentée la Loire-Atlantique.

TROIS QUESTIONS...

LE referendum du 28 octobre se présente, comme ceux qui l'ont précédé, sous le signe de l'ambiguïté et de la confusion des idées.

Il n'y a pas seulement une question posée, mais trois.

● La première est d'ordre plus mystique que politique : Il s'agit de savoir si la « voix du peuple » doit consacrer le pouvoir présidentiel dans les mêmes formes que le pouvoir « antagoniste », celui de l'Assemblée nationale.

● La seconde est une question de droit : est-il tolérable que l'actuel président, jouant des contradictions qu'il y a mises lui-même, prenne des libertés avec la constitution que le peuple a accepté de ratifier sans discuter en 1958 ?

● La troisième question, enfin, est d'ordre politique : les citoyens ont à prendre position dans le conflit ouvert entre le président de la République et la plupart des partis, et à décider implicitement si Charles de Gaulle doit continuer à occuper l'Elysée ou s'en retourner à Colombey-les-deux-Eglises.

Nous avons sur ces trois points, et sur un quatrième non moins important, des positions très nettes.

Nous n'adhérons pas à la mystique prétendument républicaine selon laquelle le suffrage universel peut investir un homme ou une assemblée d'une autorité de droit divin, sans frontières ni contrepoids, sur le « troupeau » des électeurs. Nous nous reconnaissons le droit de juger les gouvernants en fonction du bien public plus que de leur mode d'élection, et de contester la représentativité d'un régime lorsqu'il permet que les intérêts des communautés intermédiaires comme la Bretagne soient ignorés ou violés.

Les accrocs faits à la Constitution par son propre auteur ne nous émeuvent pas immodérément, car mauvaise est une Constitution qui ne donne à nos provinces ni représentation, ni garanties. Et le respect servile des formes de révision ne peut qu'augmenter fâcheusement la propension d'une telle Constitution à se perpétuer indûment.

Enfin, dans la lutte entre l'exécutif et les partis, notre sympathie est nulle à l'égard de ces derniers, qui n'ont jamais su que propager chez nous les mots d'ordre parisiens. La preuve est faite, d'ailleurs, que si l'on a du mal à faire accepter des revendications par un ministre indépendant du parlement, on y arrive quand même en y mettant le poids ; au lieu qu'en régime d'assemblées, nos élus n'ont pu dans le passé, n'étant qu'une infime minorité, faire reconnaître les intérêts et les droits particuliers de notre pays.

Nous refusons donc absolument d'adhérer au cartel hypocrite des vieux partis. **Nous ne voulons plus voir en tête de la France un marécage où tout s'enlise, même les réformes indispensables.**

Mais la réforme proposée par le général de Gaulle vise à renforcer encore l'Etat. Or, s'il n'est peut-être pire Etat que celui de la « politique du chien crevé », nous savons aussi qu'un pouvoir central plus fort rend plus nécessaire encore pour les citoyens la protection d'un statut régional. Or rien ne nous est proposé dans ce sens.

Nous l'avons déjà dit : pouvoir fort plus centralisation égale tyrannie. Cela reste vrai en 1962 comme en 1958.

Tant qu'à réformer la Constitution, il eût été facile de nous inviter à corriger son vice essentiel.

On ne l'a pas fait.

Nous dirions oui à un Etat fort dont les pouvoirs seraient équilibrés, non par une foule amorphe de parlementaires, mais par des autorités responsables implantées au cœur de nos pays et contrôlées par eux.

Voilà pourquoi nous ne pouvons accepter ce qui est proposé.

L'AVENIR.

DOUBLE VICTOIRE

dans la bataille du rail

NOS lecteurs savent depuis quelques jours quelle grande victoire vient d'être remportée par la Bretagne dans la grande bataille qu'elle avait engagée au sujet de la réforme tarifaire de la S.N.C.F. En effet la tactique du refus des propositions gouvernementales du 28 septembre s'est avérée payante sur le plan stratégique puisque le gouvernement a accepté de négocier, puis de signer les accords de l'armistice tarifaire avant les échéances du 15 octobre.

Grâce au déploiement, sur un front unique, des forces bretonnes la Commission régionale d'expansion économique fermement dirigée par son président, M. Phlipponneau, a pu obtenir un abattement quasi-général de 15 % sur les produits bretons et les arrivages en Bretagne et l'assurance que les autres produits non publiés au J. O. du 16 octobre, bénéficieront d'un correctif de 15 % après accord avec la S.N.C.F., sous le contrôle de ladite commission.

Ces résultats — tout à l'honneur de notre région — peuvent à notre avis se solder sous 2 aspects différents.

UNE VICTOIRE POUR LA SOLIDARITÉ BRETONNE

La première victoire — et la plus importante peut-être — de cette grande bataille a été de resserrer « au coude à coude » toutes les forces économiques, sociales et populaires de la région ; la solidarité effective qui s'est dégagée de ce long combat est certainement la meilleure : « force de frappe » dont le gouvernement pouvait faire cadeau à la Bretagne. Pour un observateur extérieur, il paraît, sans doute, inconcevable que le pouvoir centralisateur ait pu nous fournir une telle arme dans notre combat, d'autant que cette arme, tel un boomerang, s'est retournée contre lui.

Il ne faut pas oublier en effet que la bataille a été déclenchée parce que les divers rouages de l'Administration Centrale travaillent en circuit fermé, sans se soucier des divergences de vue, entre par exemple l'aménagement rationnel du territoire et une réforme d'un grand service public, telle la S.N.C.F. conduisant à un appauvrissement de certaines régions, dont la Bretagne.

Par contre, cette progression — en ordre dispersé — n'existe plus en Bretagne depuis le combat pour la Loi-programme, renforcé par cette lutte tarifaire. Grâce à l'union et à la discipline de lutte, bien orchestrée par le C.E.L.I.B. auquel nous devons rendre grand hommage, la Bretagne a gagné non seulement sur le plan interne mais sur le plan externe.

VICTOIRE POUR L'ORGANISATION DE NOTRE TERRITOIRE

La deuxième victoire est d'avoir gagné sur l'essentiel, c'est-à-dire la reconnaissance officielle de *mesures particulières en faveur de la Bretagne*, qui doivent logiquement entraîner la mise en application dans son ensemble du projet de loi-programme, élaboré par les Bretons eux-mêmes. Ceci dépasse largement la seule victoire tarifaire, qu'en véritable stratégie, on peut considérer comme un combat d'avant-garde, livré par une « estafette ».

En effet, désormais la Commission régionale d'expansion économique devra suivre avec vigilance, non seulement l'application des accords tarifaires et l'amélioration effective de notre infrastructure ferroviaire, routière et portuaire mais encore obtenir tous les investissements en conformité avec les prévisions de notre projet de loi-programme, dans le cadre de la politique d'entraînement.

La brèche est désormais ouverte ; encore faut-il un élargissement effectif de la ligne d'attaque afin que notre progression de marche nous permette de « ratisser » tous les obstacles, en vue d'une organisation rationnelle de notre territoire breton.

Voilà du beau travail pour nos candidats aux élections des 18 et 25 novembre prochain et combien passionnant ! Puissent-ils comprendre que le temps est venu pour la jeunesse bretonne d'avoir le droit de vivre dans une région harmonieusement aménagée ! Soyons optimistes ! la victoire est gagnée d'avance, puisque nous sommes les plus forts !

« Nationalisation » provinciale

Le gouvernement de la province de Québec a annoncé son intention de nationaliser les compagnies de production et de distribution d'électricité.

M. Lesage, premier ministre, a déclaré que des élections générales axées sur cette question auraient lieu le 14 novembre.

Si les électeurs le soutiennent, les compagnies d'électricité deviendront, moyennant indemnisation des actionnaires, la propriété de la province.

L'Ouest, ce piège

De temps en temps, obstacle, les « élections » rencontrent à la charge avec tout « notre région préférée » ; c'est un piège dans lequel risquait de tomber certains Bretons, abusés par la propagande d'un grand quotidien qui s'indigne tous les dimanches matin.

Entendons-nous bien : nous savons que les intérêts de régions celtiques sont complémentaires mais nous ne pensons pas que ce serait les servir que de les unir. Mieux, si la Bretagne est dynamique, c'est parce qu'elle est homogène.

Le vérité, en fait, c'est qu'il faut lui restituer organiquement la Loire-Atlantique dont elle a besoin pour son équilibre économique, la réciproque étant vraie.

Pour le reste, nous sommes ouverts à toutes les suggestions tendant à coordonner certaines activités, certaines initiatives.

Sardines... Alaciennes

Le journal télévisé du 3 octobre a montré l'amusage d'un artisanat un peu de Douarnenez, et les hommes se passant de mais avec les cassettes pleines de poissons argentés.

La scène était accompagnée d'une musique de danse populaire typiquement... africaine.

Commentaire du présentateur : « Les Français ne mangeraient pas de sardines et bleer. »

Un peu léger, n'est-ce pas ?

LES CHIFFRES D'EMIGRATION EN BRETAGNE INTERIEURE

AU cours de la semaine dernière j'entendais deux sons de cloche diamétralement opposés en ce qui concerne le problème de l'émigration en Bretagne.

Il est intéressant, me semble-t-il, de tirer aux lecteurs de l'**Avenir** les conclusions de mes deux interlocuteurs car il ne faut pas faire de l'optimisme ou du pessimisme de principe.

Un fonctionnaire touchant aux statistiques exactes Bretagne par Bretagne, m'annonçait que l'émigration serait bientôt enrayée en Bretagne et que les chiffres qu'il est chargé de manier quotidiennement le prouvent formellement.

Naturellement, je n'en suis rien moins que convaincu mais j'ai préféré chercher de rapprocher ces constatations de ce que j'ai appelé « la fiche signalétique d'une commune de la Bretagne intérieure ».

Ces chiffres, que je vais vous présenter dans toute leur brutalité, m'ont été donnés par un maire d'une commune située aux confins des trois départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan.

Une chute de 64,8 % en 20 ans

Cette commune, dont la population se situait peu avant la dernière guerre aux environs de 2.600 habitants, n'en avait plus que 1.980 en 1946 et 1.457 en 1962, ce qui représente très exactement une chute de 64,8 %.

Il y a eu ce moment sur le territoire de cette commune plus de 40 maisons inoccupées et le maire a recensé depuis deux ans près de 400 demandes d'emploi. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce chiffre qui semble ne correspondre en rien aux statistiques officielles.

Grâce au dynamisme de la municipalité, qui a tout mis en œuvre pour promouvoir une petite industrie locale, une centaine de ces demandes d'emploi ont été satisfaites.

Mais en arrivera maintenant aux chiffres qui intéressent les jeunes, jeunes de la population avant de vous livrer ces chiffres, je dois dire que, tout d'abord, j'ai cru avoir mal entendu : ils correspondent à une pyramide des âges absolument effarante : avant la dernière guerre, 350 élèves dans les écoles, actuellement 138 ; plus grave encore : 96 naissances annuelles avant-guerre, 19, et en 1961 il y a eu trois mariages là où normalement il aurait dû y en avoir une vingtaine, pour ne pas dire une trentaine.

Que conclure de tout cela ? Je dirais les conclusions les plus définitives mais, tout de même, je crois que nous pouvons esquisser une comparaison entre ces chiffres et le son trompeur rendu par les statistiques officielles.

Les bonnes places pour les immigrés

D'une part, il y a les retours des gens des pétroliers, personnes qui, aux environs de 65 ans, viennent occuper un « petit » coin une maison qu'ils ont fait construire pour leurs vieux jours. Mais tout aussi le respect que nous nous pour les Bretons âgés qui reviennent au pays et la sympathie avec laquelle nous les voyons revenir, nous sommes là aux de constater qu'ils ne peuvent être l'élément dominant du dynamisme d'un pays.

D'autre part, les statistiques ne tiennent pas compte de l'équilibre émigration-immigration. Ces jeunes manœuvres partent, pour fournir les bras nécessaires de type « algérien » mais une trentaine de spécialistes, Parisiens à la bretagne viennent ici occuper les places de chefs.

Des spécialistes importés font parfois d'excellents amis et défenseurs de la Bretagne mais, de toute logique, nous pensons qu'il serait beaucoup plus normal de les recruter sur place : nous aborderons ici le problème de l'indigence de notre enseignement technique, raison première du manque de cadres et de cet échange désastreux : manœuvre-spécialiste. Cela pourra être l'objet d'un autre article.

Les conclusions sont donc faciles à tirer : nous restons un pays sous-développé et sous-équipé. Il y a un effort immense à faire : une loi-programme avec tout ce qu'elle comporte, spécialement sur le plan des investissements, est une nécessité absolue, étant bien entendu que cette loi-programme ne pourrait être strictement appliquée qu'avec l'aide de structures administratives tronquées dans le cadre d'un véritable Etat fédéral. La « bataille du rail » que la Bretagne entière vient de mener n'est qu'un chapitre des justes revendications de notre pays.

Pierre LEMOINE.

Les Français ignorent la géographie

Invités par le ministre de la jeunesse du Land de Rhénanie, un groupe de jeunes Bretons vient de faire en octobre une tournée culturelle d'Aix-la-Chapelle à Bonn, Cologne et Essen. L'accueil fut profondément cordial et enrichissant.

Avant l'arrivée des Bretons, les responsables allemands s'étaient adressés à l'ambassade de France afin de connaître les coutumes de la Bretagne, qu'ils désiraient savoir dans les gouvernants à celles de la France, de l'Allemagne et de la Rhénanie.

Mais l'ambassade de France n'avait jamais entendu parler des coutumes de la Bretagne.

Nous espérons que ses services ont déjà reçu deux ou trois « Breiz ar Bro » pour remédier aux lacunes de leur formation.

Dédié à nos gouvernants et élus catholiques

« C'est une injustice, un fort grave et le renversement de l'ordre établi que de remettre à une communauté étendue et supérieure, ce qui peut être accompli et obtenu par des communautés plus petites et moins élevées. »

Léon XIII.

POLITIQUE

YA !

PENSER A LA SUITE

« Pour ma part, je l'avoue, ce sont les raisons de mon antigaullisme d'hier qui font que je sois aujourd'hui un gaulliste convaincu ; mais, après le référendum, ce qui compte, c'est la suite : l'avenir de la Bretagne, envisagé non seulement dans le cadre français mais la perspective européenne, dépend essentiellement du choix par les électeurs bretons d'hommes dignes de les représenter dans la future Assemblée. »

Hoël d'Asnoyn
(Biarritz.)

DE GAULLE LE FEDERALISTE

« Tant en Afrique qu'en Europe, de Gaulle a montré son tempérament fédéraliste (...). Pour que la révolution fédéraliste se fasse, il faut quelle soit imposée par l'Exécutif : de Gaulle n'ignore pas que les esprits n'y sont nullement préparés, que tous les parlementaires sont de convictions jacobines, même Pleven, par ailleurs si bon Breton. Si les choses doivent arriver comme je l'entrevois, de Gaulle fera dire, bien sûr, mais conduire le pays vers un état de fait qui se forge à l'heure actuelle et la proclamation d'une république fédérale, un beau jour, ne sera que la constatation d'une organisation politique nouvelle substituée à l'ancienne que nous avons connue (...) Ainsi, je demande à « L'Avenir » de ne pas faire campagne pour le « non » ; ce serait stupide. »

René Tugdual
(Brest.)

NANN !

UNE ASSEMBLEE RIDICULISEE

« Si nous ne sommes pas satisfaits des représentants que le jeu des partis et des intérêts a donnés à la Bretagne, nous devons convenir que les députés des départements bretons ont parfois soutenu efficacement les revendications de notre pays. Ils défendent notamment au Parlement les thèses du C.E.L.I.B. La Bretagne gagnera-t-elle à déléguer en novembre des hommes à une assemblée ridiculisée et à la merci d'un chef de l'Etat souverain ? »

Ronan Le Prohon
(Rennes.)

TOUT NOUS ELOIGNE DE DE GAULLE

« Notre Bretagne est dépendante ; elle est considérée, autant par la Paris de de Gaulle que par celui des parlementaires, comme un appendice quasi-inutile dans l'hexagone, mais elle en dépend (...) Tout nous éloigne de de Gaulle, lentement et sûrement, et nous ne voyons pas l'intérêt que les Bretons auraient à voter « oui » pour celui qui, non content de rien nous donner, pratique une politique qui pourrait bien nous priver du peu qui nous reste. Alors, c'est « non ».

Noël Urvoas
(Quinoualle-Tr.-Berrien.)

LA BRETAGNE ET L'EMPIRE PERDU

LES jeux de la politique générale risquent, encore une fois, de faire passer au second plan la lutte engagée par la Bretagne pour la reconnaissance de ses droits. Quelle que soit l'importance de l'enjeu électoral, l'opinion bretonne ne doit cependant pas se laisser égarer et détourner de combat essentiel que ses organisations économiques et sociales ont engagé en son nom.

La « bataille du rail » n'a été qu'un aspect particulier d'un combat d'ordre général qui est aujourd'hui engagé, dans tous les domaines, entre la Bretagne et l'Etat central. L'augmentation des tarifs ferroviaires établis par les polytechniciens technocrates de la S.N.C.F., en pénalisant la Bretagne, rendaient plus difficile et risquaient de compromettre la politique d'expansion économique et sociale régionale que l'obstination des Bretons a permis d'engager sous la pression de l'opinion publique bretonne et devant les manifestations, le gouvernement a cédé sur toute la ligne après avoir tenté de limiter sa défaite par des demandes successives.

Mais l'avenir économique de la Bretagne est inscrit sur la mer plus que sur la terre ; les sources naturelles de ses approvisionnements et les débouchés naturels de ses produits sont la Grande-Bretagne, l'Afrique, le Nord-Ouest du Monde et les pays riverains de l'océan que la politique économique française a eu pour résultat de nous fermer. L'avenir de la communauté bretonne n'est pas le Rhin ; il est sur l'Océan que sillonneront autrefois les navires d'une flotte propre battant fièrement la croix noire de notre pavillon... Or, cette mer nous a été interdite lorsque la Bretagne a été effacée de la carte lorsqu'elle a été divisée et « intégrée » à l'intérieur des frontières de la France « une et indivisible ».

Moins que jamais les Bretons ne doivent attendre de Paris leur salut ; leur première tâche est de redevenir eux-mêmes maîtres de leur économie et de leurs relations commerciales. Leur combat ne prendra tout son sens que lorsqu'ils auront tous compris que leur premier devoir est de conquérir pour leur pays le statut particulier qui sera à nouveau de la Bretagne une cellule vivante de l'Europe et du monde, et non plus la dernière colonie d'un Empire perdu.

Yann FOUERE.

LES MINORITÉS ET LEURS COMBATS

SI les Bretons ont des problèmes au sein de la France, les minorités de langue française dans les autres Etats ont aussi les leurs. Signalons quelques événements de l'été dernier.

SOUVENIR DE WATERLOO

Chaque 18 juin, anniversaire de la bataille de Waterloo comme tout un chacun l'ignore, les Wallons font un pris l'habitude de se réunir autour du monument de l'Aigle blessé, qui domine la « morne plaine » : il y a longtemps que les manuels d'histoire ont fait oublier le soulagement général avec lequel avait été accueilli, en son temps, et tout particulièrement en Bretagne, la dinde de l'empereur jacobin.

Cette année, nous apprend la « **Wallonie Libre** », sous la plume de son rédacteur Henry Le Plein (au nom bien de chez nous...), le pèlerinage s'est déroulé sous le signe du fédéralisme que continue à refuser, à l'instar de celui de Paris, le gouvernement de Bruxelles. Débordé par la pression des aîles wallonne et flamande, l'unitarisme est en mauvaise posture en Belgique. Les Wallons qui luttent pour leurs 75.000 emplois-minute de la région de Charleroi-Mouscron, administrativement rattachée à la Flandre et qui réclament d'être contraints à changer de langue s'ils viennent à passer d'être réputés Hainaut, ce à quoi vient de consentir le sénat belge. Mais, en contrepartie, la région des Fourons (4.000 habitants), située à la frontière du Limbourg hollandais, a été rattachée à la Flandre.

SEPARATISTES JURASSIENS

Le Jura bernois a été rattaché au canton de Berne en 1815 : auparavant c'était le département français du Mont-Terrible. Mais les Jurassiens francophones et en majorité catholiques souhaitent s'émanciper du joug pesant des protestants alémaniques, actuellement au pouvoir. Ils ont déjà créé un canton, celui de Delémont, et ils espèrent en créer un second, celui de Moutier, avant la fin de l'année. Mais ils ont à lutter contre la mauvaise volonté de Berne, qui a déjà fait savoir qu'elle ne reconnaîtrait pas le résultat du référendum qui doit avoir lieu à Moutier le 29 octobre.

Progrès « abondanciastes » au Canada

Au Canada, et un 18 juin encore, la province de Québec vient d'élire 26 députés du Crédit social, parti de M. Raoul Caouette : aucune majorité stable ne pourra se constituer sans eux au parlement provincial.

Le Crédit social défend une théorie économico-financière apparue à Paris à cette fin « inconclusiste » britannique et française et qui a déjà tempté des riches électeurs en Alberta et en Colombie britannique. Que les Québecois, gens sérieux, se rallient à un système encore classé parmi les utopies marque d'abord que tout ne va pas bien dans leur pays, et aussi qu'ils ont pris conscience que les systèmes classiques hérités du siècle dernier sont en train de faire faillite.

La constitution fédérale du Canada se prête aux idées neuves. Et, ainsi l'ethnie française, là où elle échappe au contrôle de l'étranger, découvre-t-elle des problèmes dont, ici, nul n'a cure, celui des langues maternelles, celui des libertés locales, celui des révolutions économiques qui, bon gré mal gré, devront balayer nos routines actuelles.

Jean THOMAS.

Mots croisés

SOLUTION DU PRECEDENT N°

Horizontal. — 1. Paquebot. - 2. O.N.U. ; lutta. - 3. Lee ; is. - 4. Isbas ; ABC. - 5. Et ; bal. - 6. Incurable. - 7. Eu. - 8. Revira. - 9. SS ; Etna.

Vertical. — 1. Policiers. - 2. Aas ; ruse. - 3. Quelec. - 4. Aturie. - 5. Elus. - 6. Bus ; aran. - 7. Ibère. - 8. TT ; balsa. - 9. Sarcle ; si.

Une œuvre d'une importance capitale publiée par la revue « PREDER ».

ROPARZ HEMON
GERIADUR
(Dictionnaire)

ISTOREL
(Histoire)

AR BREZHONEG
(de la langue bretonne)

1re fascicule :
DEROU-DILEZENN

De Etienne Châtenaille
C.C.P. 16093 12 Paris

Chaque fascicule : 7,5 NF.
Lettre A : 10 NF.

Le Mont-Saint-Michel est-il breton ?

Sollicité par le Mont St-Michel et les plus fervents bretons, plus normand ? La frontière était redéfinie par le Châtelain. Elle ne saurait exprimer qui changeait souvent de patronne. Ce sont d'ailleurs les unions liés du Breiz-ou-ganet à la basse des Avranchenais nobles, monuments —. Tant que le Mont ne fut qu'un îlot battu des flots, Normands et Bretons se le disputèrent âprement. Ils établissent enfin la frontière, mais quand il y édifia ses monastères prospères, les « crochus » le surveillèrent attentivement. Et les mauvaises langues (de ce côté-ci du Couesnon) affirment qu'une certaine nuit, où « on se fait ce que l'on veut sur le Mont en Normandie » les habitants de la baie, fervent soumis les Gall, mettre de la branche familiale de Pontorson, et qui manuel campagne pour le rattachement à la Bretagne de la St Marcelle.

A. LE T.

Nous signalons à nos lecteurs l'excellent reportage présenté par Ch. Dauzats dans la revue « Noir et Blanc » du 12 octobre (n° 919) : on y lira notamment les déclarations de deux de nos amis : Edouard Ollivro et le président Mévellec.

La vie politique

UNE IMPORTANTE REUNION DE MILITANTS DU M.O.B. A BREST

Le 29 septembre s'est tenue à Brest une réunion groupant une trentaine de responsables militants de la fédération Nord-Finistère du M.O.B., présidée par Yann Pouliquen, chargé des affaires intérieures, elle a permis de faire le point de la situation actuelle du Mouvement.

Après avoir parlé des progrès dans les villes, Yann Pouliquen a insisté sur la nécessité de recruter surtout dans les campagnes.

Mais parallèlement aux efforts de croissance et d'organisation, il ne faut pas perdre de vue l'unité du Mouvement. Celui-ci est dans la première phase de son action : la création d'un outil de combat : le M.O.B. Dans cette période, le travail du militant, progressif et renfermant, est différent et sans doute, mais c'est nécessaire jusqu'à ce que l'outil soit prêt, lorsqu'il sera employé, il changera sans doute.

Nous croyons savoir qu'une réunion similaire doit avoir lieu très prochainement à Quimper pour le Sud-Finistère.

TISSAGES DE BRETAGNE
faits à la main
SERVICES DE TABLE — JUPES — CRAVATES HOMMES
DECORS ET COLORIS SPECIAUX POUR GROUPES ET CLANS BRETONS
Yo. et Françoise Guellec
TÉL. 819 — MANOIR DE KREAC'H ALAN
C.C.P. 1338-47 Rennes — KERFEUNTEUN - KEMPER
SPECIALITE DE KABIGS

CONSERVES MARTIN
LANDERNEAU
CASSOULET
PATÉ DE CAMPAGNE
RILLETTES
Marque déposée

IMPORTATEURS-EXPORTATEURS BRETONS
Pour favoriser la main-d'œuvre régionale et retenir vos compatriotes à leur province :
ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE AUX ARMEMENTS BRETONS
Le PORT DE CORNIGUEL-QUIMPER favorise le développement de la région et de ses entreprises.
UTILISEZ-LE !

CARNET

* *Suzig Noblet ha Roger Lanuenan a ze lauzen o kemenn deuch e ao lidel o eured e liz Sant-Sulvez, Redon, d'ar sadorn 20 a zu here 1962, da 11 eur diouz ar beure.*

43; strad Intron-Varia, Redon Bretonerez, Lanuon.

POUR vos BALS
GALAS, etc...
Georges GOUAULT
ET SA DYNAMIQUE FORMATION
Ecrire à la direction de Forbetsec, 4, rue Saint-Jacques - Lamballe.

VINS FINS
Lili Morvezen
Alsace Mergy
Bourgogne Ferrand
Bordeaux Urac
et le fameux
Porto Robertson
6, avenue de la Gare
Tél. 731 CONCARNEAU

ROBERT GOULARD
Place du Champ-de-Mars, SAINT-BRIEUC - Tél. 17-78 et 22-04
MAISONS et PAVILLONS libres — APPARTEMENTS neufs
TERRAINS et LOCAUX INDUSTRIELS ou COMMERCIAUX
IMMEUBLES pour Bureaux — GARAGES — ENTREPOTS
GRAND CHOIX DE FONDS DE COMMERCE

M. O. B. MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE
Secrétariat Général et Trésorerie Centrale
6, rue de Siam - BREST - C.C.P. Rennes 1961-98

Je souscrirai :
NOM et prénoms .....
Naissance le ..... à .....
Profession .....
Adresse .....
Téléphone : .....

déclare adhérer au Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne et m'engage à verser une cotisation mensuelle de ..... NF, COTISATION MINIMUM ANNUELLE : 2 journées de travail comprenant l'abonnement à « L'AVENIR »
Date et signature :

PAUVRETÉ ET FÉCONDITÉ

PARMI les causes d'appauvrissement de la Bretagne, il en arrive que soit nettement, et très sérieusement, la fécondité : « Nous sommes malheureux trop prolifiques. » Il est curieux que le simple rapprochement de ces deux mots suffise pour à réfléchir davantage. Dans la vie économique, scientifique et notamment normalement de pair ; on dit prolifiquement d'une terre qu'elle est riche ou qu'elle est féconde. Alors pourquoi parle-t-on en termes quand il s'agit de l'homme ?

Une double comparaison ferait d'ailleurs ressortir le peu de solidité de cette théorie : Bretagne et Bordogne ; deux territoires riches, l'un ou raison, pauvres ; deux territoires soumis à la même législation familiale. Dans l'un, des familles nombreuses ; dans l'autre, très peu d'enfants. Lequel d'entre eux devenant peu à peu un désert a exigé l'immigration de travailleurs ? [illegible]

Bretagne et Hollande : il y a cent ans, trois millions d'habitants en chacun de ces territoires de même superficie. Aujourd'hui, trois millions de plus en Bretagne, onze millions en Hollande, et avec un standard de vie supérieur. La cause des familles nombreuses en Hollande n'aurait pas pourtant empêché celui de la Bretagne. L'allongement de la vie a plutôt favorisé l'espèce vitale ; l'allemande de 1962 nourrit (et bien) 40 % de plus par km2.

Voilà donc bien étreinte cette théorie simpliste. Le surpeuplement n'est une notion extrêmement relative, fonction non seulement des ressources naturelles, mais des possibilités de leur mise en valeur ou de la création de ressources artificielles, donc de capitaux, donc souvent d'un système économique, social et politique. Si elle n'avait été malfaisante chez elle, il est fort probable que la Hollande (qui n'a pas plus de ressources **naturelles** que la Bretagne) n'aurait jamais atteint un pareil chiffre de population. La Bretagne est loin d'avoir atteint la densité optima que pourrait lui permettre un développement rationnel de ses possibilités. Le départ appelle le départ ; loin d'être une cause d'enrichissement pour ceux qui restent, le départ d'un homme est, en effet, une cause d'appauvrissement pour le pays. Le « capital humain », si odieuse soit l'expression, est encore le plus précieux. Le mal n'est pas que la Bretagne ait eu ou ait beaucoup d'enfants, mais que le régime qui lui est imposé soit établi de telle sorte qu'à vingt ans un enfant élevé en Bretagne, pour lequel la famille, donc le pays, a dépensé plusieurs millions, soit poussé à quitter ce pays. A l'âge où ce jeune homme commencerait à avoir du rendement, c'est-à-dire à pouvoir donner lui aussi à la Bretagne, il va porter ailleurs les fruits de son instruction et de son travail.

Quand M. Debré est venu nous reprocher d'avoir trop enfants, les notables de Rennes ont quitté la salle. Aucun Breton ne saurait reprendre sa thèse...

ET.

ANNONCES CLASSÉES

Demandes d'emploi, la ligne ..... 1 NF.
Autres rubriques, la ligne ..... 3 NF.
Domiciliation au journal ..... 2 NF.
Taxes en sus ..... 0,30 %.

(Ne pas mettre d'annonces devant être payées au comptant, prière de joindre un chèque à la commande.)

DEMANDES D'EMPLOI

● J.H. 25 ans ch. emploi DESSINAT., mécanicien, constr. métall. ou bâtiment. Ecr. à **l'Avenir** n° 127.

OFFRES D'EMPLOIS

● Rech. J.H. niv. brevet ou bac. sérieux, capable prendre initiat., pr. serv. **commandes** et **livraisons**. Ecr. à René Henry, rue Duguesne-Puriers, **Lodéac**.

● Rech. bon **OFFSETTISTE** qualifié, expér., sérieux pour fév. région. Ecr. aux **Presses bretonnes**, 12, rue Poulain-Corbion, St-Brieuc.

● Disponible pour J.H. ou fonct. retraité poste de **CONTROLEUR** de l'ONIC en Côtes-d'Armor. Ecr. à **l'Avenir** n° 135.

● Vous aussi pouvez gagner **largement votre vie** — ou augmenter vos revenus, **pendant vos loisirs**. Choix d'activités — Travail facile et agréable — mise au courant **rapide**. Pour renseignements, écr. à CEOP DOUVAINE (Ille-Et-Vilaine) avec enveloppe adressé.

● Recherche **jeune électricien** très qualifié pour entretien usine : devra être apte à prendre certaines responsabilités, bon salaire. Ecrire à **L'Avenir N° 132.**

● **Les Presses bretonnes**, 12, rue Poulain-Corbion à **Saint-Brieuc** rech. **LINOTYPISTES, TYPOGRAPHES, OFFSETTISTES.** Ecrire avec C.V.

MARCHE AUTOMOBILE

● A v. **AUSTIN** sprint 4 cyl. diesel, 4 vitesses, 85, rue Gingamp, **Rennes**.

ANNONCES IMMOBILIERES

● Ch. à louer **GARAGE** qui pourrait convenir, à **St-Brieuc**. Ecr. **l'Avenir** n° **121.**

DIVERS

● **PROFESSEUR** donnerait à St-Brieuc **COURS PARTICUL.** tles classes jusqu'en 4e et **COURS THEORIQUES** préparat. aux C.A.P. et B.E.I. couture. Ecr. à **l'Avenir** n° 134 qui transmettra.

● Militant breton, Expert fiscal, recherche **pension élémiste** ou **élants** particuliers. Ecrire à **L'Avenir N° 131.**

CAPITAUX

● **Si vous avez besoin d'argent** pour le commerce, l'industrie, l'agriculture, des achats, vous établir, vous loger, écrire à : Henri MALLET, DOUVAINE (Ille-Et-Vilaine).

● Je cherche des **capitaux** en commandite, pour l'installation d'un moulin-moderne, traitant les céréales pour l'alimentation humaine et animale, assurant à l'une et à l'autre des produits hygiéniques incontestables. Ecrire à **L'Avenir N° 133.**

Abonnement à "L'AVENIR"

Prénom et nom .....
Rue ..... N°
à ..... Département .....
souscrit un abonnement d'un an à L'AVENIR et verse ci-joint la somme de ..... NF par chèque bancaire, par chèque postal (rayer la mention inutile).

Abonnement ordinaire : 8 NF. — De soutien : 20 NF.
Etudiants, apprentis et soldats du contingent : 5 NF.

L'AVENIR, B.P. 89, BREST (Finistère) C.C.P. Rennes 1132-86

MAISON A. SCOLAN
MAREE EN GROS
LORIENT - KEROMAN
Téléphone : 64-27-20 et 21
Toute la MAREE FRAICHE et LANGOUSTINES
Fournitures aux Collectivités et Pisciculteurs
MÊME MAISON A PORT-NAVALO
MARÉE FINE * CRUSTACES
Téléphone 28 ARZON

L'AVENIR de la Bretagne

La REVUE des REVUES

PREDER (mensuel, en breton) abonnement : 36 nf, Dr Etienne, Châteaulin, C.C.P. 16.093-13 Paris.

La parution du n° 24-25 de PREDER intitulé « Tonkad 61 » avait été fort remarquée, et avait provoqué de nombreux commentaires. Sous le titre TONKAD 62, la même revue offre en son numéro double 37-38 un recueil des articles politiques que Youenn Olier publia de 1945 à 1948 dans le vaillant journal « An Avel », devenu ensuite « Avel an Trec'h » recueil complété par une analyse fouillée de la situation générale en 1962 intitulée *Peoc'h ha brezel*. Lucide, direct, perceptant, parfois amer, toujours courageux et clairvoyant, Youenn Olier fournit là une contribution de grande valeur à la vie politique bretonne et un thème de méditation et d'approfondissement aux groupes d'études que préoccupe le destin de notre pays. La lecture de cette série d'articles est indispensable à qui désire dégager une vue globale, précise et documentée des divers aspects du problème breton.

★

AR BED KELTIEK, 21, rue Dix-mude, St-Marc-Brest. C.C.P. 1907-07 Rennes, abonnement : 10 nf.

Autre mensuel, mais beaucoup plus accessible aux débutants, *ar Bed keltiek* présente au sommaire du n° 46 une bonne étude de Jili Ewan sur l'extension à toute la Basse-Bretagne des veillées bretonnes du Trégor, leur rôle social et leur but profond ; une tentative d'élucidation par Arzel Even du célèbre mystère de la *Mary-Céleste* que Jarl Priel a su si bien utiliser dans son chef-d'œuvre « an Teirgwern Pembroke » (éditions AL LIAMM), et des précisions par Alan Heusaff sur les moyens pratiques qu'employèrent certains Gallois pour conquérir à leur langue une plus large place dans la vie publique. Roparz Hemon présente un texte intéressant rédigé par Alan Durand (1808-1854). Actualités, chants, mots croisés complètent agréablement le numéro.

★

BARR-HEOL war Feiz ha Breizh — trimestriel (en breton) abonnement : 6 nf, M. Le Clerc, Buhulien-Lannion — C.C.P. 917-64 Rennes.

Le n° 32 de BARR-HEOL consacre de nombreuses pages au grand congrès interceltique dont les assises se sont tenues à Trégueir du 18 au 22 août. Cet événement semble avoir marqué un « tournant » dans l'activité culturelle bretonne, c'est dire l'importance de tous les textes qui le concernent ! Les commentaires du directeur de BARR-HEOL sont particulièrement constructifs, car non content de souligner chaleureusement l'intérêt de la manifestation, il ne craint pas de signaler amicalement les quelques points faibles inévitables, ce qui aidera les responsables à parfaire encore à l'avenir l'organisation d'autres manifestations semblables. En dehors des informations et des critiques littéraires (axées sur le domaine religieux), on peut noter une bonne étude sur l'activité et la technique du pêcheur langoustier Louis Callec et une remarquable traduction du texte de la pétition en faveur des langues minoritaires que 52 professeurs scandinaves ont adressées récemment à l'U.N.E.S.C.O.

Ce même texte est publié en français dans le n° 15 de la revue d'études *AR VRO-Gwirionez* (trimestrielle et imprimée, abonnement : 13 nf., J. Desbordes, Bat. H 4, Ker Andon, Concarneau, C.C.P. 1493-79 Nantes). Il est recommandé d'adresser les adhésions à ce texte au secrétariat de la revue : R. Pennek, 2, venelle Poull-Brikenn, Saint-Marc, Brest. La suite de l'histoire du mouvement breton de Yann Fouéré passionnera tous les jeunes avides d'information claire et mesurée. On trouvera également, outre des études historiques et doctrinales importantes, le compte rendu détaillé et abondamment illustré du Congrès interceltique de Tréguier avec le texte de l'exposé d'Abanna sur le rôle social du Breton conscient (d'autres textes de conférences seront publiés en anglais et en breton dans une prochaine livraison de PREDER). AR VRO apporte également de très précieuses informations sur les divers mouvements d'émancipation dans le monde entier et joue ainsi un rôle de lien sur le plan international.

Milio KERHAM.

BREST et ses problèmes

Nous avons commencé dans notre précédent numéro la publication de l'interview accordée à Ned Urvoas par G. Lombard ; voici la suite des déclarations du député-maire de Brest.

CE QUI A ETE FAIT A BREST POUR L'INDUSTRIE

« Si je prends le cas d'une ville comme Brest, pour ne parler que de ce que je connais, il est possible de mesurer ce qui a été fait par nos cités pour les rendre viables du point de vue industriel.

En 3 ou 4 ans, quatre écoles supérieures (C.S.U., Collège Littéraire Universitaire, Ecole Nationale d'Ingénieurs, Ecole Supérieure de Commerce) ont été créées, ce qui fait de Brest la deuxième ville universitaire des quatre départements bretons faisant partie de l'Académie de Rennes. Inutile de dire que cela a représenté pour cette ville une dépense de plusieurs centaines de millions.

Dans ce même laps de temps la liaison aérienne Paris-Brest, qui représente également des investissements importants supportés par la Chambre de commerce pour l'aménagement de l'aérodrome, et par la ville pour faire face à la partie du déficit qui lui incombe, a été créée.

Dans ce même temps une première zone industrielle était occupée complètement, quatre autres étaient en voie de réalisation tandis que les formalités de lancement d'une Z.U.P. de 7.000 logements se terminaient.

Des investissements considérables également étaient consentis pour permettre le développement du port tandis qu'était mise sur pied une politique d'aide technique, administrative et financière pour aider au démarrage de l'industrialisation.

Les résultats commencent dès maintenant à se faire sentir.

Brest vient de bénéficier de la décentralisation de C.S.F. et pourra vraisemblablement annoncer dans les mois à venir deux autres très grosses décentralisations ou implantations nouvelles.

Ce qui se passe à Brest se produit ailleurs. Rennes a bénéficié de Citroën et d'un certain nombre d'autres affaires qui s'installeront soit chez elle soit dans la région immédiate. Saint-Brieuc vient de traiter avec « Le Joint Français » et il est vraisemblable que dans les mois à venir Lorient bénéficiera de la venue d'une industrie de mécanique générale.

Par conséquent l'effort consenti par les collectivités nationales et locales permet de dire que l'industrialisation est en train de devenir une réalité.

Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc en sont ou en seront très bientôt les pôles, ce qui permettra de régler une partie du problème.

Le saupoudrage n'est possible en effet qu'à partir de ces villes.

Il est évident qu'à cette industrialisation urbaine qui est en bonne voie, il faudra ajouter une industrialisation agricole. La volonté de tous ceux qui ont en charge les destins de cette province permettra, j'en suis persuadé, de triompher également dans ce domaine. »

QUESTION : *Etes-vous partisan d'une loi de programme pour la Bretagne ?*

RÉPONSE : Je vous avoue que, travaillant tous les jours dans le concret, je n'attache pas aux formules un intérêt capital. Ce qui compte à mes yeux ce sont les réalisations. Je pense qu'un texte n'est pas le principal.

Dans la mesure où un texte par contre est nécessaire pour aider, je ne peux qu'être favorable à une telle idée.

J'ajouterai cependant que le pas le plus important a, dès à présent, été franchi puisqu'à mes yeux il y a eu cette prise de conscience à l'échelon national dont je parlais tout à l'heure.

QUESTION : *Si l'application d'une telle loi de programme se heurtait à des difficultés de dégagement de crédits, croyez-vous que la Bretagne pourrait tenter de faire appel à la Banque européenne d'investissements ou à tel autre organisme international de crédit ?*

RÉPONSE : Pourquoi pas ?

(A suivre).

Le barrage de la Rance

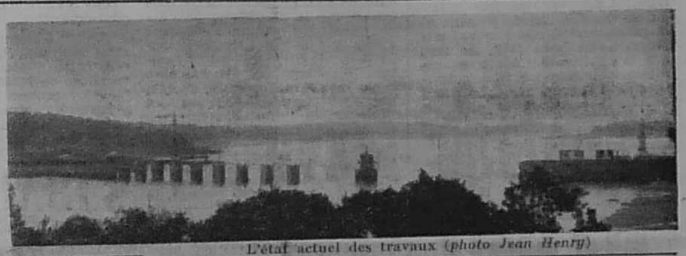

L'état actuel des travaux (*photo Jean Henry*)

LES NOUVEAUX LIVRES

« LES VISAGES CONTRE LA VITRE »

Ce roman de deux êtres en quête continuelle d'équilibre n'est point sans saveur mais l'auteur, Jesa Saint-Vernon, paraît s'être essoufflé : la première moitié du livre est bien meilleure que la seconde, trop touffue, alourdie de longueurs. Il y a pourtant dans l'étude des caractères une fructueuse perspicacité : le mécanisme des êtres pris dans les incohérences de la vie moderne y est démontré avec beaucoup de talent. On regrette que tout cela ne soit pas exprimé dans un style plus dépouillé. (Ed. Julliard, 201 pages, 9 NF.).

Yann Poitvet-Landehen.

KANAOUENNOU AR BEILLADEGOU

recueil de 39 chansons bretonnes comprenant deux parties : « Avel miz du », par Fanch Danno, Yann Derrien, etc., et « War hentou Breiz », par Evnig Penn ar C'hoad

Il ne s'agit pas, ici, de chants traditionnels, mais de chansons récentes composées spécialement pour les chanteurs et chanteuses des veillées bretonnes du Trégor. Elles ont, pour la plupart, été chantées à de nombreuses veillées. Une vingtaine d'entre elles ont fait l'objet d'enregistrements pour le disque ou la radio. Les amateurs de chant choral y trouveront dix chants à deux voix, quatre à trois voix égales et deux chœurs à quatre voix. Quatre morceaux ont été transposés pour biniou.

Nous sommes heureux de saluer ce beau témoignage de la vitalité de notre langue et souhaitons à cet ouvrage, imprimé aux Presses bretonnes, édité par Emgleo Breiz, la plus grande diffusion et le plus grand succès. En vente à la Coopérative Breiz, B.P. 78, La Baule (L.-M.).

★ Les éditions *Les Débats* vont lancer une nouvelle collection, consacrée aux grands écrivains d'aujourd'hui. Le premier titre sera un « *Henri Perruchot* ». Plusieurs auteurs ont collaboré à cet ouvrage qui, outre sa partie critique, comportera une biographie complète (éditions françaises et traductions), des illustrations et quelques pages inédites de l'auteur étudié.

LA HARPE BRETONNE

au Congrès interceltique

LE final de la dernière soirée du Congrès interceltique dans le cadre évocateur du cloître de la cathédrale de Tréguier, a été un moment d'intense émotion. La conscience d'appartenir à un seule et même peuple était évidente pour tous.

Pour la première fois dans un congrès interceltique la harpe bretonne se faisait entendre, et à la demande de plusieurs amis, de Kerlann notamment, je crois utile d'expliquer aux lecteurs de L'Avenir la genèse de la renaissance de notre instrument pratiquement disparu de chez nous depuis plusieurs siècles.

C'est en 1942 que je décidai d'entreprendre la réhabilitation de la harpe en Bretagne mais ce ne fut qu'à partir de 1951 que je me mis résolument à la tâche que je m'étais fixée, tâche à laquelle je consacrai toutes mes heures disponibles.

Il me fallut pourtant attendre un an avant que puisse se faire entendre pour la première fois, sous les doigts de mon fils, Alain, âgé de 9 ans, un prototype muni de ses premières cordes encore très imparfaites.

Je le présentai successivement à la Maison de la Bretagne, dans les Salons de l'U.N.E.S.C.O., au Bleun Brug de Vannes, perfectionnant à chaque fois mon instrument en le munissant de cordes mieux appropriées un des problèmes les plus ardus à résoudre. D'autres présentations suivirent.

Avec le concours d'Andréa ar Gouilh dont la voix pure s'harmonise si bien avec le son de l'instrument quatre disques de chant accompagné ont déjà été enregistrés réalisant ainsi l'alliance du chant et de la harpe.

Aussi était-ce avec beaucoup d'impatience mêlées d'un peu d'appréhension que la « Telenn-Bleimor » de Paris se présenta au Congrès affrontant nos frères gallois et nos cousins d'Irlande chez qui la tradition de la harpe s'est toujours maintenue. Elle s'y est révélée très experte bien qu'handicapée par la sécheresse et la faiblesse de ses instruments de fabrication franchecise. J'eus cependant le plaisir de m'apercevoir que ses harçaise. J'eus cependant le plaisir de m'apercevoir que ses harmonisations et composition entièrement modales et toujours calquées pour la mesure sur la métrique lu le rythme des poèmes avaient été fort appréciées par nos visiteurs gallois, Irlandais et écossais.

Si les orchestres de harpes n'apportent aucun avantage véritable car sacrifiant au spectaculaire, l'intimité si expressive qui fait le charme de l'exécution par un soliste il faut retenir cependant les déclamations sur fond sonore qui correspondent à la formule du lai breton. Ces lais constituent, d'après ce que l'on en sait, des récitations de poèmes, entremêlés de couplets. Encore faut-il choisir avec soin l'illustration sonore qui ne doit pas donner au public l'impression que les musiciens continuent à accorder leurs instruments pendant que le récitant poursuit sa déclamation.

Le stade des compliments de style envers les exécutants de patronage étant dépassé on ne m'en voudra pas de la franchise avec laquelle j'ai cru utile de formuler ces quelques critiques par souci de constructivité.

G. COCHEVELOU.

LA BIBLIOTHÈQUE DE "L'AVENIR"

Des ouvrages que tout Breton doit avoir lus

LA BRETAGNE ECARTELÉE

Ce livre de YANN FOUÉRÉ englobe la période de 1938 à 1948, marquée par des événements dramatiques mais aussi par la renaissance de la personnalité bretonne. C'est un document à la fois passionnant et objectif.

192 pages in-8° carré ..... 9 NF.

LES BRETONS A L'HEURE DE L'EUROPE

Après avoir analysé sans indulgence le comportement breton dans le passé, YANN POUPINOT situe ici le combat de la Bretagne à l'échelle des problèmes continentaux.

192 pages in-8° carré ..... 9 NF.

Le COMITÉ CONSULTATIF de BRETAGNE

Une étude d'Yvonnig GICQUEL sur l'expérience régionaliste (1942-1944) la plus originale qui ait été tentée depuis 1789.

..... 8 NF

CENT ET UNE QUESTIONS

sur le M.O.B., ses buts, sa position. Une brochure claire sur l'attitude du principal mouvement breton.

48 pages 15,5 × 24 ..... 2 NF 50

Adresser les commandes au service librairie de L'AVENIR, 6, rue de Siam, B.P. 89, Brest (ccp 1132.86 Rennes) ; ajouter 0 nf 60 par livre pour le port. — Prix spéciaux pour commandes groupées.

Imprimerie
LES PRESSES BRETONNES
12, Rue Poulain-Corbion
SAINT-BRIEUC, Tél. 2-36

Le responsable
de la publication :
PIERRE LOQUET

Prochain numéro (8 pages) :
JEUDI 1er NOVEMBRE 1962